**Mme Dr Réka Varga, Candidate de Hongrie pour la Commission de Droit International (2023-2027)**

* La candidature de **Mme Dr. Varga** **correspond entièrement aux critères d’exigence des membres de la CDI**:
	+ Les membres de la Commission doivent être des personnes qui disposent des compétences reconnues et des formations à la fois théoriques et pratiques dans le domaine de la loi internationale.
	+ Les membres de la Commission doivent représenter les principaux systèmes de droit dans le monde.
	+ Les membres sont nommés des branches différentes de la communauté du droit international, telles que les académies, les corps diplomatiques, les ministères des gouvernements, et les organisations internationales.
* Appuyé sur son arrière-plan académique et ses recherches de droit international, Mme Dr Varga a une **vaste expérience professionnelle dans différents domaines,** en commençant par des organisations internationales humanitaires, en passant par l’institution de l’ombudsman, jusqu’au Gouvernement.
* **La Hongrie n’était pas membre de la CDI depuis 1976.** Il est important d’assurer que la CDI représente toutes sortes de droit et reflète la diversité géographique des membres de l’ONU.
* Pour le moment, 30 personnes des 34 membres de la CDI sont des hommes. Il est important d’aspirer à une représentation balancée entre hommes et femmes à l’intérieur de la CDI. **Mme Dr Réka Varga est la seule candidate féminine d’entre le groupe des pays de l’Europe centrale et orientale.**

Domaines d’expérience spéciaux: droit humanitaire international, mise en œuvre nationale du droit humanitaire international, droit criminel international, immunité des États, immunité des organisations internationales, droit des traités.

Carrière académique:

* Presque deux décennies d’**enseignement universitaire** du droit international, du droit humanitaire international, et du droit criminel international.
* Nombreux **livres et publications** dans des périodiques nationaux et internationaux en anglais et en Hongrois.
* Presque 90 **conférences professionnelles** données dans des congrès nationaux et internationaux, ainsi que dans des cours de formations.

Expérience professionnelle:

* Expérience gouvernementale à l’administration publique : chef du Département du Droit international au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce de Hongrie, conseillère principale de droit international auprès le ministre de la Justice de Hongrie, secrétaire générale dans le Bureau du Commissaire des droits fondamentaux de la Hongrie.
* Expérience aux organisations humanitaires : conseillère principale à la Croix Rouge de Hongrie conseiller, Conseillère juridique, Comité International de la Croix Rouge (CICR), Délégation régionale pour l’Europe centrale.
* Attitude pratique solide par la participation de travail: à la Sixième Commission (questions juridiques) de l’ONU, au Groupe de Travail de Droit international public de l’Union Européenne (COJUR, COJUR ICC), au Comité Ad Hoc de Droit International (CAHDI) Du Conseil de l’Europe, aux Conférences Internationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et aux réunions de l’Initiative conjointe de la Suisse et du CICR pour le renforcement du respect du droit international humanitaire. Expérience de négociation des traités bilatéraux et multilatéraux, négociations avec des gouvernements et des forces militaires pour la mise en œuvre du droit humanitaire international.
* D’autres activités professionnelles, participation dans diverses organisations en relation avec le droit international : la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits, Permanent Court of Arbitration, l’Institut International du Droit Humanitaire (Sanremo), l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne.